

Image not found or type unknown



problème de saisis a cause de chèques impayés

Par **jenni11**, le **06/06/2012** à **13:17**

bonjour

voila j ai fait plusieurs chèques impayés il y a 6-7 mois et maintenant je reçois des lettres d'huissiers et des commandements aux fins de saisies ventes je voulais savoir si cela est légal ?

si ils peuvent m envoyer au tribunal ou me saisir pour des chèques impayés ?

merci de vos réponses